



Les exportations vers l'Italie ont atteint les 4 mds USD/an

p.4

RELATIONS EXCEPTIONNELLES ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Le Président Tebboune à Tunis



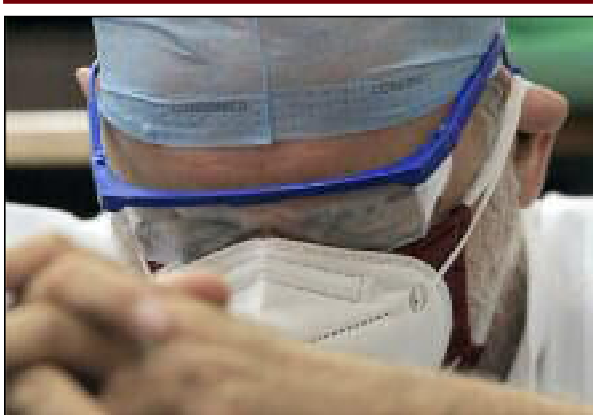
© Photo : D.R

Le Président Abdelmadjid Tebboune est arrivé hier après-midi à Tunis où il a reçu un accueil chaleureux, dans le cadre de la visite d'Etat de deux jours qu'il effectue dans ce pays frère, à l'invitation de son homologue tunisien, Kais Saïed. Le Président Tebboune a été accueilli à l'aéroport international de Carthage par le Président Saïed et par de hauts responsables de l'Etat tunisien ainsi que des représentants du corps diplomatique arabe. Les Présidents Tebboune et Saïed ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue un détachement militaire qui leur a rendu les honneurs, au moment où 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'invité de marque de la Tunisie.

p.2

Le renforcement des relations bilatérales

p.2



Déterminés à relever le défi, selon Pr. Mehiaoui

Les soldats blancs prêts à affronter Omicron

p.3

Lutte contre le terrorisme, le crime organisé et transfrontalier



Plusieurs éléments de soutien au terrorisme et des narcotrafiquants arrêtés

p.3

ILLIZI

Une base logistique pour les exportations en réalisation au poste frontalier de Debdeb

Une base logistique pour les exportations est en cours de réalisation au niveau du poste frontalier de Debdeb (wilaya d'Illizi), en prévision de la réouverture du poste aux échanges commerciaux, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Occupant une superficie globale de 40.000 m², cette infrastructure logistique relevant du Groupe de transport des marchandises et de logistique «Logitrans» est composée, entre autres, d'un centre de transport, un entrepôt de dédouanement, des espaces de stockage et de chargement, a-t-on précisé.

ENERGIE

L'APPO appelle à la réalisation de gazoducs transfrontaliers

Le Conseil des ministres de l'Organisation Africaine des Pays Producteurs de Pétrole (APPO) a appelé lors de la clôture de sa 41^e session ordinaire, à la réalisation de gazoducs transfrontaliers et d'infrastructures énergétiques entre les pays africains, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie.

AUTOROUTE EST-OUEST

Fermeture provisoire du tronçon Khemis Miliana-Boumedfaa

La section autoroutière Khemis Miliana-Boumedfaa, dans la wilaya d'Aïn Defla, sera fermée provisoirement dans les deux sens du 17 au 19 décembre en cours, en raison des travaux, a annoncé mardi l'Algérienne des autoroutes (ADA) dans un communiqué. L'ADA rappelle l'ensemble des usagers du réseau autoroutier qu'il sera procédé à la fermeture provisoire du tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant Khemis Miliana à Boumedfaa dans les deux sens du vendredi 17 au dimanche 19 décembre.

Relations exceptionnelles entre l'Algérie et la Tunisie

Le Président Tebboune à Tunis

Le Président Abdelmadjid Tebboune est arrivé hier après-midi à Tunis où il a reçu un accueil chaleureux, dans le cadre de la visite d'Etat de deux jours qu'il effectue dans ce pays frère, à l'invitation de son homologue tunisien, Kais Saïed.

Le Président Tebboune a été accueilli à l'aéroport international de Carthage par le Président Saïed et par de hauts responsables de l'Etat tunisien ainsi que des représentants du corps diplomatique arabe. Les Présidents Tebboune et Saïed ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue un détachement militaire qui leur a rendu les honneurs, au moment où 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'invité de marque de la Tunisie.

Le Président Tebboune a eu ensuite au palais de Carthage à Tunis des entretiens en tête-à-tête avec le président Saïed. Ces entretiens ont été élargis aux délégations des deux pays.

La visite du Président Tebboune s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens profonds de fraternité unissant les deux peuples frères et de l'élargissement des domaines de coopération à un niveau qualitatif concrétisant la volonté commune des dirigeants des deux pays et de leurs peuples.

Comme l'ont relevé les médias tunisiens, le Président Tebboune n'est pas arrivé les mains vides à Tunis. Un prêt de 300 millions de dollars accordé par l'Algérie à la Tunisie, a été annoncé par les services de la Présidence de la République tunisienne.

Côté tunisien, cette visite est vue comme l'occasion de renforcer les liens de fraternité historiques unissant la Tunisie et l'Algérie et d'ancrer les traditions de concertation et de coordination entre les dirigeants des deux pays sur les questions régionales et internationales de l'heure.

La visite représente, également, une opportunité pour consolider les relations de coopération et de partenariat établies entre les deux pays.

Les relations tuniso-algériennes exceptionnelles connaissent un développement remarquable, grâce à la volonté des dirigeants des deux pays de les renforcer dans l'intérêt des deux peuples et de la paix et la stabilité dans la région. Ces relations sont excellentes même si leur dimension économique reste encore très faible. Le Premier ministre, mi-



■ Cette visite est vue comme l'occasion de renforcer les liens de fraternité historiques unissant les deux pays et d'ancrer les traditions de concertation et de coordination. (Photo : D.R.)

nistre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait fait savoir, lors de son passage à Tunis, il y a quelques jours, que des étapes

importantes avaient été franchies pour finaliser les dossiers de coopération entre l'Algérie et la Tunisie dans les secteurs écono-

miques, à savoir l'énergie, l'industrie, le commerce et les travaux publics, c'est-à-dire l'ensemble de protocoles devant être signés lors de la visite officielle du Président Tebboune. Au plan extérieur, une grande coordination entre l'Algérie et la Tunisie, entretenue par les rencontres tenues dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays, rend possible de «faire entendre la voix commune de l'Algérie et de la Tunisie, la voix de la sagesse et de la responsabilité et la voix des deux peuples frères qui aspirent à un avenir meilleur pour eux ainsi que pour tous les peuples de la région».

C'est la conviction du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra. En mai 2021, le Président tunisien avait qualifié de trahison l'établissement de relations avec Israël en allusion aux Accords d'Abraham qui ont amené quelques pays arabes à officialiser leurs relations déjà anciennes avec l'entité sioniste.

La position du Président tunisien rejoint celle exprimée, lors d'une entrevue accordée à des médias nationaux en septembre 2020, par le Président Tebboune qui avait déclaré que l'Algérie ne participera pas à la «course» à la normalisation avec Israël. Depuis Kais Saïed, la Tunisie tend à abandonner son «statut» de pays pro-Occident qu'elle avait depuis son indépendance, pour se rapprocher de l'Algérie et se placer comme pays lui aussi hostile à toute ingérence extérieure dans ses affaires internes. Les positions communes aux deux pays, sur les questions qui touchent la

Le renforcement des relations bilatérales

■ L'annonce de la visite du Président Abdelmadjid Tebboune en Tunisie avait été faite par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors de sa dernière visite en Tunisie, où il a tenu des séances de travail dans les domaines des finances, du commerce et de la promotion des exportations, l'énergie, l'industrie, les mines et les travaux publics. Cette visite d'Etat de deux jours s'inscrit dans le cadre du «renforcement des liens profonds de fraternité unissant les deux peuples frères et de l'élargissement des domaines de coopération à un niveau qualitatif concrétisant la volonté commune des dirigeants des deux pays et de leurs peuples», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Elle vient également traduire «la dynamique marquant les relations des deux pays depuis l'accession des Présidents Tebboune et Saïed, à la Présidence des deux pays».

La visite était attendue côté tunisien avec la forte conviction qu'elle permettra de donner un essor plus grand aux relations entre les deux pays, marquées déjà de longue date par un caractère fraternel qui s'est rarement démenti. Elle constitue une importante étape du processus de renforcement des relations bilatérales dont la concrétisation est envisagée dans les mois à venir. L'Algérie et la Tunisie sont liées, depuis 2008, par un accord préférentiel ayant permis d'augmenter notablement le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Les observateurs ont noté que sur le plan politique, l'Algérie et la Tunisie sont unis, depuis longue date, par des liens de fraternité et veillent à les renforcer sur le plan économique conformément aux intérêts communs des deux pays. La preuve : la visite de travail en février 2020 du Président tunisien qui avait choisi l'Algérie comme première destination après son accession au pouvoir, à l'invitation du Président Tebboune.

D'autre part, le Président Tebboune avait déclaré que «ce qui touche la Tunisie nous touche aussi. Nous nous abstenons de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Tunisie et quiconque menace sa sécurité nous trouvera à l'affût», soulignant que l'Algérie «ne tolérera aucune pression sur la Tunisie par des parties étrangères». L'amitié algéro-tunisienne a été forgée durant la Guerre de libération nationale menée par notre pays contre le colonialisme français. La solidarité de la Tunisie l'a exposée elle aussi à la barbarie du colonialisme, avec le bombardement le 8 février 1958 du paisible village situé à la frontière algéro-tunisienne, Sakiet Sidi Youcef, par l'armée française, qui a touché une école primaire, et fait des dizaines de morts.

L. A.

REPÈRE

Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Lamamra plaide pour une approche globale face aux vecteurs d'instabilité

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a plaidé mardi pour une approche globale face aux vecteurs d'instabilité en Afrique que sont les flux financiers illicites et les flux illicites d'armes dans la région.

Intervenant lors de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), tenue par visioconférence, sur «le lien entre la paix, la sécurité et le développement», M. Lamamra a mis en garde contre les vecteurs d'instabilité en Afrique que sont les flux financiers illicites et les flux illicites d'armes dans la région, soulignant «la nécessité d'une approche globale pour y faire face».

«Le développement est tributaire d'un environnement empreint de paix et de sécurité, d'où l'impératif de s'attaquer aux causes profondes conduisant aux conflits, à travers une approche intégrée, globale et multidimensionnelle», a soutenu le ministre des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie algérienne a également insisté sur «la nécessité d'ériger le principe des "solutions africaines aux problèmes africains" en objectif stratégique pour autonomiser l'Afrique en favorisant l'établissement de partenariats équilibrés et responsables respectant le droit de l'Afrique au développement et mettant un terme à sa marginalisation dans tous les aspects de la vie à l'échelle mondiale».

«Alors que nous multiplions nos efforts collectifs en faveur de l'intégrité continentale et de la prospérité commune, nous devons continuer à adapter nos méthodes de travail pour nous attaquer aux causes sous-jacentes des conflits à travers une approche intégrée, globale et multidimensionnelle», a affirmé M. Lamamra.

région et le continent, s'exprimeront sans doute lors du Sommet de l'Union africaine, prévu en février, et du Sommet de la Ligue arabe, qui se tiendra en mars à Alger. Notons que la visite du Président Tebboune a lieu au lendemain de l'annonce par le Président Saïed de la prolongation du gel du Parlement jusqu'à l'organisation de nouvelles élections législatives, prévues en décembre 2022, sur la base d'une nouvelle loi électorale.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Lutte contre le terrorisme, le crime organisé et transfrontalier

Plusieurs éléments de soutien au terrorisme et des narcotrafiquants arrêtés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le crime organisé et transfrontalier, les forces de l'armée nationale populaire (ANP) ont interpellé plusieurs éléments de soutien aux groupes armés et des narcotrafiquants. Au total, vingt-deux (22) individus ont été interpellés et plus de onze (11) quintaux et 25 kg de kif traités ont été récupérés.

Selon un communiqué du ministère de la Défense (MDN) et dans le cadre de la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire (ANP) ont exécuté, durant la période 8 au 14 décembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national.



■ Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national. (Photo : D.R)

Dans le contexte des opérations de lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions Militaires, 13 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 quintaux et 25 kilogrammes de kif traité, tandis que 18 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 59 kilogrammes de la même substance et 34.800 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires. Par ailleurs, des détachements

de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 137 individus et saisi un 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 4 chargeurs de munitions, 23 véhicules, 237 groupes électrogènes, 198 marteaux piqueurs, 5 groupes électrogènes, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 27 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 9 fusils de chasse, 151 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, 75 quintaux de tabacs et 36.000 unités de diverses boissons ont été saisies à Laghouat, Ménéa, Adrar, Tlemcen, Tiaret et Boumerdès. De même, les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de

contrebande de quantités de carburants s'élevant à 13.306 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf. Dans un autre contexte, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 52 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 87 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Amenas, Tlemcen, Naâma, Adrar et El-Tarf. A signaler que ces succès interviennent après les opérations menées par les services de la Gendarmerie nationale d'Oran/2^e RM, et le démantèlement d'une cellule terroriste activant dans cette région de l'Ouest du pays.

Moncef Redha

BRÈVE

Abdelbaki Benziane :

«Créer des passerelles entre la formation, la recherche et les entreprises économiques»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a souligné, mardi à Sidi Bel-Abbès, l'importance d'établir des passerelles entre les mondes de la formation, de la recherche et des entreprises industrielles et économiques afin de renforcer la coopération multisectorielle. Intervenant au rectorat de l'Université Djillali-Liabès dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en compagnie des ministres de l'Industrie et de la transition énergétique et des énergies renouvelables, Abdelbaki Benziane a mis l'accent sur l'importance d'établir des liens forts entre les chercheurs universitaires et les cadres des entreprises en recourant à l'exploitation des résultats de la recherche et d'encourager l'innovation en vue de réaliser le développement durable du pays. Le ministre a cité comme modèle les relations entre l'ENIE et la communauté universitaire de Sidi Bel-Abbès, saluant de passage les efforts conjoints des deux parties, couronnés par la réalisation de projets mixtes à l'instar de la production de panneaux photovoltaïques pour développer l'utilisation des énergies renouvelables et assurer la sécurité énergétique du pays.

Agence

■ Déterminés à relever le défi, selon Pr. Mehiaoui

Les soldats blancs prêts à affronter Omicron

Le professeur Riadh Mehiaoui, membre du Comité scientifique de suivi et de surveillance de la pandémie du Covid-19 a déclaré, hier, sur les ondes de la Radio nationale Chaîne I, que l'ensemble de la corporation de la santé est prête à affronter le nouveau variant, Omicron, dans une nouvelle bataille de la propagation des mutants du Covid-19. Convié à l'émission «L'Invité du matin», le membre du Comité scientifique, s'est adressé aux Algériens les rappelant sur l'exigence de respecter pleinement les mesures sanitaires préventives et de recevoir le vaccin, le plus tôt possible, pour affronter le nouveau mutant d'Omicron, surtout après que l'Institut Pasteur a annoncé avant-hier l'enregistrement de sa première infection en Algérie. Inquiet et en même temps optimiste, le Pr. Mehiaoui a tiré la sonnette d'alarme en raison de l'augmentation du nombre des contaminés à 2.800 patients en hospitalisation, plus de 28 patients connectés aux respirateurs artificiels, et 238 patients en réanimation», dévoile le Professeur. Des chiffres qui font

peur et donnent froid dans le dos. Plus franc encore, Mehiaoui a expliqué que l'Algérie s'est déjà préparée à l'avance sur l'arrivée d'Omicron car scientifiquement il était attendu, surtout après que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré sa présence et s'est propagée dans plus de 57 pays à travers le monde, et la liste est toujours ouverte et augmente à un rythme accéléré. Il a expliqué qu'Omicron, à l'instar du variant Delta, est un mutant du Covid-19, et qu'il se propage plus rapidement que Delta, selon des études récentes menées en Afrique du Sud, où le nouveau mutant était découvert pour la première fois dans le monde et s'est largement propagé depuis. Le porte-parole du Comité scientifique a accentué sur la nécessité de poursuivre la même stratégie stricte dans le diagnostic et l'application de mesures préventives contre le Corona, ainsi que la poursuite des opérations de vaccination, soulignant dans ce contexte l'importance d'adopter la philosophie de la coexistence avec le virus. Parlant des mesures prises par

l'Algérie pour faire face à l'épidémie et éviter le lourd tribut causé par la troisième vague, Mehiaoui a rassuré le doublement de la production d'oxygène et la mise à disposition des hôpitaux de mécanismes de production, ainsi que la fabrication locale de nombreux médicaments, similaires à ceux liés au sang. Coagulation. En ce qui concerne la question de la vaccination des enfants, Mehiaoui a indiqué qu'il n'a pas encore été décidé en Algérie de vacciner les enfants, via priorité est désormais aux adultes, et s'il est décidé de les vacciner, ce sera pour les plus de 12 ans». Concernant la prise de la troisième dose du vaccin contre le virus Corona, Mehiaoui a déclaré que l'OMS a déclaré que deux doses du vaccin ne suffisaient plus. Avec l'émergence du nouveau mutant, l'OMS a recommandé la nécessité d'adopter la troisième dose, et cela est basé sur une étude scientifique qui a démontré qu'après 6 mois de réception de la deuxième dose, l'immunité diminue, en particulier chez les personnes atteintes de maladies chroniques.

Sofiane Abi

SPÉCULATION

Projet de loi de lutte contre la spéculation

Mettre fin aux pratiques immorales des opportunistes

Intervenant lors de la séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, Président du Conseil de la Nation, plusieurs sénateurs ont salué le contenu du projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation illicite, le qualifiant de «loi souveraine» à même «de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de renforcer la stabilité nationale». En effet, les membres du Conseil de la Nation n'ont pas manqué de saluer le contenu de la loi consacrée à l'examen du texte de ce projet présenté par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, les interventions des membres du Conseil ont été unanimes pour souligner l'importance de ce projet qui devra «préserver le pouvoir d'achat des citoyens et mettre un terme aux pratiques immorales provenant des opportunistes qui veulent déséquilibrer le marché et déstabiliser le pays». Le sénateur Boudjemaâ Zeffane a affirmé que ce projet visait à «lutter contre le phénomène de la spéculation illicite qui entrave la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement tendant en premier lieu à établir un Etat de droit», de même que ce phénomène «porte atteinte à la sécurité alimentaire et à la stabilité du pays». Nouara Djafar a, pour sa part, mis en avant l'importance de ce projet qui « vise à protéger l'économie nationale », appelant «à traiter la question du marché parallèle et le problème d'absence de rigueur dans l'application de loi ainsi que le non-respect du système de facturation et l'organisation des marchés de gros». «La société civile et les mosquées doivent sensibiliser aux dangers de la spéculation illicite sur le pouvoir d'achat des citoyens et l'économie nationale», a-t-elle noté. Pour leur part, les membres du Conseil Madani Abderrahmane et Djebailia Ayache ont insisté sur «le durcissement du contrôle sur les spéculateurs» afin de «protéger les droits des commerçants honnêtes» ainsi que «la révision du système de gestion des stocks stratégiques de l'Etat». La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a affirmé dans son rapport préliminaire que le projet de loi «constitue un cadre législatif idoine pour lutter contre le crime de la spéculation illicite qui menace la sécurité et la stabilité du pays, au regard des règles et des mécanismes qu'il contient en adéquation avec la dangerosité de ce crime».

Moncef Redha

Les exportations des hydrocarbures durant les trois dernières années Les exportations vers l'Italie ont atteint les 4 mds USD/an

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a déclaré mardi à Alger que les exportations algériennes des hydrocarbures vers l'Italie ont atteint en moyenne 4 milliards de dollars/an durant les trois dernières années.

«Nos exportations vers l'Italie ont, malgré la crise sanitaire de 2020, évolué en moyenne de 4 milliards de dollars durant les trois dernières années», a indiqué M. Arkab dans une allocution prononcée à l'occasion de la signature d'un contrat dans le domaine des hydrocarbures et un accord stratégique relatif à la transition énergétique entre le groupe Sonatrach et ENI (Italie).

Le ministre a également affirmé que «les relations algéro-italiennes sont à la fois historiques, solides et stratégiques et elles concernent plusieurs domaines, dont celui de l'énergie où l'Algérie, pays fournisseur fiable et sûr, a toujours respecté ses engagements envers ses clients et notamment l'Italie, même dans les moments les plus difficiles». Ces accords signés «permettront de consolider la coopération entre les deux entreprises qui travaillent ensemble depuis la fin des années 70 et de prolonger le partenariat dynamique et tourné vers l'avenir en élargissant son champ et ses perspectives», a-t-il soutenu. Les deux parties «travaillent sur une douzaine de 12 projets aussi bien dans l'exploration que dans la production» des hydrocarbures, a-t-il rappelé.

Le groupe Sonatrach et l'italien ENI ont signé un nouveau contrat sous forme de partage de production dans les hydrocarbures, pour un investissement de 1,4 milliard



«L'accord signé marque une nouvelle étape qui s'inscrit en droite ligne avec la consolidation du partenariat Sonatrach-Eni pour le développement durable et pour relever le défi de la transition énergétique».

de dollars, en plus d'un accord stratégique pour la coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable. Ces accords ont été signés par le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar et le CEO d'ENI, Claudio Descalzi, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese. Ces signatures sont le résultat des deux protocoles d'accord signés entre les deux partenaires, le 10 décembre 2020 à Alger et le 25 mars 2021 à Milan (Italie). Le premier accord consiste en un nouveau contrat Exploration-Production dans la zone du Bassin de Berkine. Il s'agit du premier contrat signé entre les deux partenaires depuis la promulgation de la nouvelle loi sur les hydrocarbures 19/13.

«Cet accord constitue un jalon supplémentaire qui vient renforcer la traditionnelle relation qui lie

les deux partenaires», selon un communiqué de presse.

Le contrat couvre une superficie totale de 7.880 km² dans la partie Sud du Bassin de Berkine où Sonatrach et ENI opèrent depuis 2013. Quant au plan de développement du projet Berkine-Sud, il prévoit la réalisation de travaux d'exploration et de développement en mode «Fast Track», afin de réduire les délais nécessaires pour la production et la commercialisation et ce, en synergie avec les installations existantes au niveau des champs de Menzel Ledjmet et également par le recours aux filiales de Sonatrach pour la réalisation des travaux dans le cadre de la promotion du contenu local. «Le montant des investissements est estimé à 1,4 milliard USD, pour une production de 45.000 barils/jour équivalent pétrole (BEP)», selon les données du groupe Sonatrach.

En ce qui concerne le second document signé, il s'agit d'un accord stratégique pour la coopération dans le secteur de l'énergie renouvelable. Cet accord vise à «renforcer la coopération déjà en place dans le domaine technologique et de poursuivre les efforts pour réduire l'empreinte carbone». Il porte sur le développement commun des énergies renouvelables et nouvelles, particulièrement les axes de la production de l'énergie solaire, la prospection du Lithium, la production des bio-carburants et la production de l'Hydrogène (vert et bleu). «L'accord signé marque une nouvelle étape qui s'inscrit en droite ligne avec la consolidation du partenariat Sonatrach-ENI pour le développement durable et pour relever le défi de la transition énergétique», a-t-on affirmé dans le même communiqué.

Djamila Sai

CHIFFRE D'AFFAIRES

Marché des assurances

Une hausse de 4,3% du chiffre d'affaires prévu cette année

Le chiffre d'affaires du marché des assurances pourrait atteindre à la fin de cette année, les 144,1 milliards de DA, en hausse de 4,3% par rapport à la même période de l'année passée, selon la dernière note de conjoncture que vient de rendre public le Conseil national des assurances (CNA).

Les sociétés d'assurance de dommages prévoient de clôturer l'année 2021 avec un total de primes estimées à 133,3 milliards de DA, soit une progression de 5,8% comparativement à l'exercice précédent. La branche «IRD» pourrait réaliser une performance de 15%, contrairement à la branche «automobile» qui rétrograderait de 2,2% à la fin de l'exercice 2021.

La production des assurances de personnes devrait baisser de 10,8% par rapport aux réalisations enregistrées au 31/12/2020. Toutes les branches seraient en baisse, mis à part la branche «vie-décès» qui maintiendrait une évolution estimée à 1,4%. Par ailleurs, il est indiqué dans cette note, que le marché des assurances, toutes activités confondues, marque, au terme des neuf premiers mois de l'année 2021, une hausse de 6,7%, enregistrant, ainsi, un chiffre d'affaires de près de 112,7 milliards de DA, contre 105,6 milliards de DA à la même période de l'exercice 2020.

Les assurances de dommages continuent à dominer le marché à hauteur de 87%. Les acceptations internationales enregistrent un écart négatif de 110,8 millions de DA, soit 2,2% de baisse par rapport au 30 septembre de 2020. Les sinistres déclarés du secteur des assurances marquent une augmentation de 11,4% en montant et de 1,3% en nombre de dossiers, engendrée par les assurances de dommages à hauteur de 7,4% ainsi que les assurances de personnes avec 58,6%. Même tendance haussière observée en stock, soit 3,6% en montant et 0,4% en nombre de dossiers. Quant aux règlements, ils affichent une évolution de 13,3% en montant mais régressent de 1,4% en matière de contrats.

La branche «automobile» régresse de 3,8%, à fin septembre 2021, comparativement à la même période de 2020. La branche «IRD» progresse de 20,9% tirée, principalement, par les sous-branches «incendie, explosions et éléments naturels» et «autres dommages aux biens» enregistrant des taux de croissance respectifs de 23% et 15,2%. Ces deux sous branches détiennent 95,4% du total des réalisations de la branche «IRD».

La branche «agricole» représente 1,6% du marché des assurances de dommages et fléchit de 2,4% comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est observée, notamment, au niveau des sous-branches «production végétale» (-5,8%) et «production animale» (-4,5%) qui détiennent près de 58% du chiffre d'affaires de la branche. La vente du cheptel, voire l'abandon du métier par certains éleveurs de bovins laitiers, sont à l'origine du recul constaté. Ce qui a affecté sensiblement la non-adhésion à la souscription d'une couverture assurantielle.

Manel Z.

Economie nationale

Les indicateurs de 2021 révèlent une reprise progressive

Les indicateurs économiques enregistrés en 2021 ont révélé des résultats positifs confirmant une reprise progressive de l'économie nationale, a affirmé avant-hier le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig.

Ces résultats, a-t-il précisé, encouragent à développer davantage d'activités d'entrepreneuriat et à augmenter le nombre d'entreprises dans le tissu économique national. A ce sujet, Rezig a fait savoir lors d'une conférence sur le rôle de son secteur dans la promotion du produit national et des exportations, animée en marge de la Foire de la production algérienne (FPA), que le nombre d'entreprises a augmenté de 45% en 2021 par rapport à l'année 2020.

A la fin du troisième trimestre de l'année 2021, le taux de croissance de l'économie nationale a dépassé 6,2%. Par ailleurs, la balance commerciale a enregistré fin novembre un excédent de plus d'un milliard USD, tandis que les exportations hors hydrocarbures se sont élevées à 4,5 milliards USD.

Dans ce sillage, M. Rezig a souligné la nécessité pour les opérateurs de se diriger vers l'intensification de la production, l'amélioration de sa qualité et la régulation de ses prix. Ce qui leur permettra, d'après lui, d'accéder aux

zones internationales de libre-échange, telles la zone de libre-échange africaine (ZLECAF), la grande Zone arabe de libre-échange (Gzale) et l'Union européenne (UE).

Il a fait état, à ce titre, de la création des entreprises qui se chargeront à l'avenir des opérations d'exportation pour permettre aux producteurs de se consacrer au développement du produit, tandis que sa commercialisation sera assurée par les entreprises d'exportation de façon à garantir la durabilité d'entreprises et la création de nouveaux postes d'emploi.

A l'occasion, le ministre a rappelé que le secteur du Commerce qui a contribué à hauteur de 12,5% dans le PIB en 2020, a enregistré la création de 10.200 sociétés et la commercialisation de 388.000 produits nationaux.

Le nombre global des opérateurs économiques activant dans le pays s'élève à 2 millions d'entreprises principales et secondaires, dont 1.500.000 entreprises détentrices du registre de commerce électronique, ce qui représente 68,80% du total des inscrits.

Selon le ministre, le Centre national du registre de commerce (Cnrc) a connu en décembre dernier plus de 346.000 opérations d'inscription, dont 160.000 nouveaux registres. Le nombre de commerçants étran-

gers détenteurs du registre de commerce est estimé jusqu'au début décembre à 9.648 commerçants, répartis entre 2.471 personnes physiques et 7.177 personnes morales.

La plate-forme numérique des exportateurs algériens recense 100 entreprises économiques productrices, avec 250 nouvelles demandes depuis son lancement officiel le 12 octobre 2021, et comprend 6 grands secteurs de grande activité.

Au niveau national, 1.165 opérateurs physiques, 3.539 opérateurs moraux activent dans le domaine de l'exportation, 268.293 opérateurs physiques et 78.258 opérateurs moraux activent dans le domaine de la production de marchandises. Ainsi que 789.572 opérateurs physiques et 82.332 opérateurs moraux activent dans le domaine de production de services.

En outre, le ministre du Commerce a indiqué que plus de 10.000 entreprises et 388.000 produits sont répertoriés dans le Fichier national du produit algérien élaboré par le secteur du Commerce.

Ce fichier, a-t-il affirmé, permettra de protéger le produit algérien et d'assurer le contrôle des importations anarchiques et la préservation des capacités locales de production.

Manel Z.

INFO EXPRESS

L'Eniem
Un nouveau P-dg
Nommé début décembre courant, le nouveau PDG de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), Ahmed Laouini, a été installé, dimanche passé, dans ses nouvelles fonctions à Tizi-Ouzou, rapporte l'agence APS, citant le groupe Elec El Djazair. La cérémonie d'installation de M. Laouini en remplacement de Mustapha Chaoui, démissionnaire, s'est déroulée au siège de la direction de l'entreprise à Tizi-Ouzou en présence du président du groupe Elec El Djazair, Mustapha Farfar, des membres du Comité de participation (CP) et du syndicat, ainsi que des directeurs départementaux de l'entreprise, selon la même source. Pionnière de la filière électroménagers, l'ENIEM, filiale du groupe Elec El Djazair, connaît depuis quelques années une situation financière difficile qui a nécessité la mise en œuvre de plusieurs plans de relance par les pouvoirs publics.

41^e AG de l'ASBU L'Ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite rend visite à la délégation algérienne

L'Ambassadeur d'Algérie en Arabie Saoudite et délégué permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation de la coopération islamique, Ahmed Abdessadok, a rendu visite, avant hier après-midi, à Ryadh, à la délégation algérienne, qui participe aux travaux de la 4^e Assemblée Générale de l'Union arabe des radios et télévisions (ASBU), conduite par les directeurs généraux de la Radio et de la Télévision Algériennes, respectivement, Mohamed Baghali et Chaabane Lounakel. Lors de cette visite, l'Ambassadeur d'Algérie a tenu à féliciter la délégation algérienne pour avoir remporté la qualité de membre permanent au Conseil exécutif de l'Union, mais aussi pour le renouvellement de confiance à la tête du Centre arabe d'échange d'informations, accordé à l'Algérie par l'Assemblée générale à l'issue d'un vote remporté à 12 voix contre 4. Preuve, selon lui, du poids de l'Algérie et de la confiance qui lui est accordée au sein du monde Arabe.

Chlef

Plus de 20 participants au concours du meilleur couscous

Plus d'une vingtaine de participants prennent part à la 5^{ème} édition du concours du meilleur plat de couscous, avant hier, à la maison de la culture de Chlef, a-t-on appris des organisateurs.

Selon la présidente de l'association «Ahlam» pour les échanges culturels et artistiques, Kheira Barbari, le concours du meilleur couscous, organisé pour la cinquième année consécutive, est marqué cette année par une forte participation, soit 23 participants qui présentent le meilleur plat de couscous, un mets traditionnel réputé dans l'art culinaire de Chlef et de toute l'Algérie. L'événement, organisé sous le titre «Le couscous... leader de la gastronomie populaire et de l'hospitalité», vise «la mise en valeur de la créativité des femmes de Chlef dans la cuisine traditionnelle, tout en contribuant au développement de divers types de couscous, marqués par une importante diversité dans leurs modes de préparation et de présentation, suivant chaque région de la wilaya», a-t-elle ajouté. Mme. Barbari a signalé la participation, à cette 5^{ème} édition, de stagiaires du Centre de formation professionnelle qui ont exposé leur savoir dans la préparation du couscous et qui cherchent, en prenant part à ce concours, à prendre connaissance des nouvelles recettes créées à la faveur de l'introduction de nouveaux ingrédients pour la cuisson et la présentation de ce plat. Un jury, composé de chefs cuisiniers, a effectué une séance de dégustation et d'évaluation de tous les plats exposés pour la sélection du meilleur couscous, a fait sa-



voir la même responsable. Les membres du jury ont, affirmé qu'il était «difficile» de choisir parmi la dizaine de différents plats traditionnels présentés dont le couscous aux glands, au thym, à la menthe, au blé et à l'orge. Le concours se poursuivra avec la présentation d'une conférence sur les origines du couscous et son mode de préparation original, suivie d'un atelier dédié aux participantes sur les méthodes de préparation, cuisson et présentation de ce plat séculaire.

Véhicules saisis

Quelque 433 véhicules restitués à leurs propriétaires et rejet de 761 dossiers de régularisation

Quelque 433 véhicules saisis ont été restitués à leurs propriétaires et quelque 761 dossiers de régularisation ont été rejetés, car «ne remplissant pas les conditions juridiques», a dévoilé, mardi à Alger, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi. Répondant à une interrogation d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière consacrée au débat des deux projets de loi portant lutte contre la spéculation illicite et Code pénal, M. Tabi a indiqué que son département mi-

nistériel «a reçu 1.686 dossiers de régularisation concernant les véhicules saisis, et ce, en application de l'instruction du Premier ministre et ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane, relative à la régularisation provisoire d'une catégorie donnée des véhicules saisis. Suite à l'examen de ces demandes», ajoute le ministre, «quelque 433 voitures ont été restituées à leurs propriétaires, tandis que quelque 761 dossiers de demandes de régularisation ont été rejetés, car ne remplissant pas

les conditions législatives, en sus de l'admission de 492 dossiers de régularisation». Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que le ministère de la Justice «accordait un intérêt extrême à cette préoccupation majeure», ajoutant que ses services «reçoivent tous les jours de la semaine, de 20 à 30 personnes concernées par cette préoccupation». Et d'ajouter: «Nous sommes en contact permanent avec les procureurs généraux, à travers le territoire national, pour régulariser ce dossier».

INFO EXPRESS

Monoxyde de carbone Décès de trois personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone

Trois membres d'une même famille, habitant dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) sont décédés, mardi après-midi, asphyxiés par le monoxyde de carbone provenant d'un chauffage, tandis que deux (2) autres personnes ont été sauvées, indique la direction locale de la Protection civile. Il s'agit d'une mère de 35 ans et ses deux enfants âgés de 12 et 4 ans, résidant à l'unité de voisinage (UV) 16 de Ali Mendjeli, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué. Selon la même source, deux autres personnes de sexe masculin, âgées de 10 et 39 ans, ont été sauvées suite à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers après avoir inhalé du monoxyde de carbone. Ces deux personnes ont été transportées vers le service des urgences de l'établissement public hospitalier de la même ville, pour bénéficier des soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Covid-19

Détection d'un premier cas du variant Omicron en Algérie

Un premier cas du variant Omicron de la pandémie du Coronavirus a été détecté en Algérie, a annoncé mardi, dans un communiqué, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). «Dans le cadre de l'activité de séquençage des virus SARS-CoV-2 effectuée par l'Institut Pasteur d'Algérie, notamment dans le contexte de la surveillance des variants circulants, il a été procédé ce jour 14 décembre 2021, à la détection du premier cas du variant Omicron (B.1.1.529), en Algérie», précise l'IPA. La même source a

souligné qu'il s'agissait «d'une personne de nationalité étrangère, rentrée sur le territoire algérien le 10 décembre 2021 et qui a fait l'objet, dans le cadre des dispositions et protocoles sanitaires arrêtés par les autorités algériennes, d'un test antigénique à son arrivée au niveau de l'Aéroport Houari Boumediene d'Alger, déclaré positif, d'où l'orientation du test PCR de l'intéressé vers le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie». L'Institut Pasteur d'Algérie rassure que sur le plan épidé-

miologique mondial, «la majorité des cas signalés jusqu'à l'heure actuelle pour ce variant, représentent des cas bénins», indiquant qu'un seul cas de décès et quelques cas d'hospitalisation ont été signalés au Royaume Uni à ce jour, tout en affirmant que la situation «est appelée à évoluer dans le temps». Ainsi, l'IPA réitère son appel quant à l'urgence de «l'adhésion à la vaccination afin de contrôler la circulation du virus SARS-CoV-2 et des variants» et le respect des mesures barrières.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 07 82 51 96 83

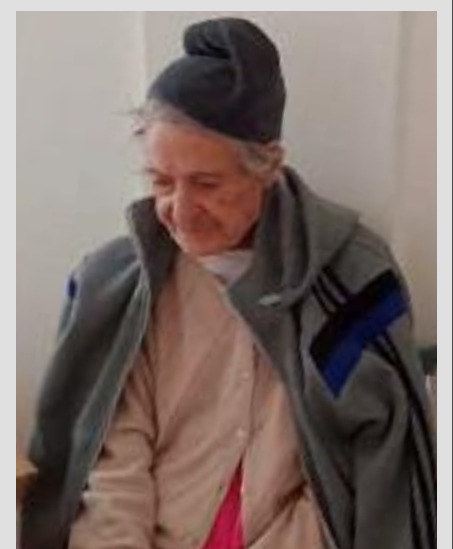
Pensée

Comme disait un auteur français : «La parole est la pensée extérieure, et la pensée est la parole intérieure». Nos pensées vont ce jour du 16/12/2019 vers notre père et grand-père, le Moudjahid

Allad Mouloud

qui nous a quittés, parti en silence dans son sommeil pour l'éternité. Deux années sont déjà passées, laissant un vide que nul ne peut remplacer. C'est le destin divin, nul ne peut y échapper. Que tous ceux qui ont connu de près ou de loin notre père sont priés d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix très cher père.

Que Dieu le Tout-Puissant t'accorde sa Sainte Miséricorde Tes enfants et petits-enfants



Tunisie

Les Chefs de mission des ambassades en Tunisie veulent un retour rapide d'une gouvernance



■ Kais Saied, Président de la Tunisie.

Dans une déclaration commune, les chefs de mission des ambassades du Canada, de France, d'Allemagne, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis et de la délégation de l'Union européenne en Tunisie ont souligné « l'importance du respect des libertés fondamentales de tous les Tunisiens et l'importance de l'inclusion et de la transparence du processus d'implication de toutes les parties prenantes, y compris les différentes voix de l'éventail politique et de la société civile. »

Ces missions diplomatiques ont appelé à fixer un délai clair qui permettrait un retour rapide au fonctionnement des institutions démocratiques, y compris un Parlement élu qui joue un rôle important, et ont indiqué que cette voie permettrait d'assurer un soutien large et durable aux progrès futurs de la Tunisie.

Le communiqué précise que les ambassades de ces pays soutiennent le peuple tunisien dans l'adoption de la voie d'une gouvernance efficace, démocratique et transparente, et réaffirment l'importance de la stabilité sociale et économique afin de répondre aux besoins du peuple tunisien.

Elles sont également déclarées prêtes à en-

A en croire des informations officielles, les ambassades de plusieurs grands pays en Tunisie ont appelé à fixer un délai clair qui permettrait un retour rapide au fonctionnement des institutions démocratiques dans le pays, au moment où le pays traverse une crise politique après que le Président Kais Saied le 25 juillet dernier a pris plusieurs mesures exceptionnelles et a exercé tous les pouvoirs exécutifs.

courager et à soutenir la mise en œuvre rapide des mesures nécessaires au renforcement de la situation économique et finan-

cière de la Tunisie, y compris celles qui sont en cours de discussion avec les partenaires internationaux, dans le but de protéger les

groupes les plus vulnérables et de jeter les bases pour une croissance durable et équitable. Informé-t-on.

Okri Faouzi

Corruption : Benalla placé en garde à vue

L'ancien garde du corps d'Emmanuel Macron a été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour corruption. Il doit s'expliquer sur un contrat de sécurité qu'il aurait négocié avec Iskander Makhmoudov, riche homme d'affaires russe. L'ancien garde du corps d'Emmanuel Macron a été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour corruption. Il doit s'expliquer sur un contrat de sécurité qu'il aurait négocié avec Iskander Makhmoudov, riche homme d'affaires russe. Confirmant une information du Point, une source proche du dossier citée par l'AFP rapporte ce 14 décembre qu'Alexandre Benalla a été placé en garde à vue dans le cadre d'une

enquête pour corruption. L'ancien garde du corps d'Emmanuel Macron doit être entendu sur un contrat conclu par l'un de ses proches, Vincent Crase, et Iskander Makhmoudov, un milliardaire russe peu connu du grand public et patron d'une société minière, la Ural Mining and Metallurgical Company. Alexandre Benalla est soupçonné d'avoir négocié ce contrat et est interrogé par la Brigade de répression de la délinquance économique (BRDE), dans le cadre d'une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF). Comme le précise Le Point, la justice doit déterminer si l'ancien chargé de mission a « usé de sa position à l'Élysée pour obtenir ce contrat de protection rapprochée, délégué à Vincent Crase

et sous-traité à la société Velours, dont Alexandre Benalla fut salarié ». Fin 2019, Vincent Crase, ancien employé de LREM, avait été placé en garde à vue dans le cadre de cette même enquête pour corruption ouverte. Fin 2018, Mediapart avait révélé l'existence d'un versement de 294 000 euros, le 28 juin 2018, depuis un compte appartenant à Iskander Makhmoudov vers la société de conciergerie de Vincent Crase, dénommée Mars. Une partie des fonds a, selon Mediapart, transité via une société de sécurité privée, du nom de Velours, dont Alexandre Benalla a été conseiller entre 2013 et 2015. Le contrat avait pour objet la protection de biens immobiliers de l'homme d'affaires, dont Forbes estime la fortune à 6,7 milliards de dollars. ■

Sahel

Les militaires français quitteront le Mali en 2022

Réduire la voilure au Sahel, mais sans admettre une retraite : c'est la délicate mission dans laquelle la France s'engage en transformant l'opération Barkhane au Sahel en opération de forces spéciales. Le contingent va passer de 5 000 à 3 000 hommes. Dans une interview à l'AFP publiée le 13 décembre, le commandant de l'opération Barkhane, le général Laurent Michon, a dévoilé un nouvel objectif de la France au Sahel : réduire d'ici six mois le contingent au Sahel à 3 000 hommes, contre plus de 5 000 il y a quelques semaines, dans le cadre d'une vaste réorganisation du dispositif militaire. Interrogé sur le proche horizon 2022, le général a expliqué : « Nous sommes en train de terminer la première phase, à savoir le désengagement de l'extrême nord malien (Tombouctou, Kidal, Tessalit), en coopération à la fois avec les autorités maliennes, la Minusma (mission de l'ONU au Mali) et nos amis européens associés au sein de la force Takuba. » « La deuxième phase va débuter au prochain semestre : il s'agira de réarticuler à la fois le commandement et les forces, essentiellement au Mali. Et la transformation ne s'arrêtera pas là. Nous étions environ 5 000 militaires français au Sahel à l'été 2021, nous serons environ 3 000 à l'été 2022, note RT. Il y aura beaucoup moins de forces conventionnelles et plus de forces spéciales dédiées au partenariat de combat, réunies au sein de la force européenne Takuba », a précisé Laurent Michon.

Le haut gradé tempère cependant : « Il existe deux sujets de friction avec Bamako : les contacts avec [la Société militaire privée russe] Wagner et le calendrier politique de la transition. Les élections devaient se tenir en février, cela semble très improbable mais ce report du calendrier politique n'impacte pas les opérations militaires. [...] Certains au Mali et dans d'autres pays ne comprennent pas que les armées françaises n'arrivent pas à pacifier le Sahel. Je les comprends. Mais c'est juste impossible et ce n'est pas notre mission. Nous avons six avions de chasse, six drones et de 3 000 à 5 000 hommes pour une région grande comme l'Europe. » Interrogé sur l'état actuel de la menace djihadiste au Sahel, le général Michon a estimé que Daesh dans le grand Sahara était actuellement en phase de « recomposition après l'élimination de certains chefs », mais a assuré que la nébuleuse du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affiliée à Al-Qaïda était « beaucoup plus » dangereuse par sa capacité à imposer une « solution acceptable » aux populations du centre du Mali. Le commandant de Barkhane précise même que c'est la contagion de cette nébuleuse vers de nouvelles zones au sud du Sahel « qui a motivé la décision de transformer Barkhane. » Et de conclure : « C'est un processus assez lent qui peut être entravé, mais ce n'est pas à Barkhane partout de lutter contre cela. C'est aux pays eux-mêmes. ■

ONU

Pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La poursuite de la colonisation de parties du Sahara occidental par le Maroc constitue une violation des résolutions des Nations Unies relatives à la décolonisation, a affirmé le Front Polisario, appelant l'organisation onusienne à réunir les conditions nécessaires à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Dans un communiqué publié mardi, à l'occasion du 61e anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux (résolution 1514 de l'Assem-

blée générale), la représentation du Front Polisario à l'ONU a affirmé que « la poursuite de la colonisation de parties du Sahara occidental par le Maroc constitue une violation des résolutions des Nations unies et de l'avis consultatif rendu le 16 octobre 1975 par la Cour internationale de justice (CIJ) et concluant que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental et le Royaume du Maroc. ■

contribution

Situation économique en Algérie 2021

Le devoir de vérité !

C'est par un langage de la vérité que l'on peut corriger les erreurs. En perpétuant les discours et comportements du passé, l'on ne peut aboutir qu'à de fausses solutions qui accentuent la crise politique, économique et sociale. Morgenstern le fondateur de la statistique moderne a mis en garde les gouvernants dans un ouvrage célèbre : «Comment mentir par la manipulation des statistiques ?»

Le ministère du Commerce depuis quelques mois donne des informations brutes via l'APS, sans analyse de la structure des exportations hors hydrocarbures, et surtout sans l'insérer dans le cadre macro-économique et macro-financiers, voilant la réalité de la performance des entreprises exportatrices, induisant en erreur les autorités du pays

1.- Dans un tel contexte, prenons garde aux utopies en induisant en erreur l'opinion publique nationale, pas les étrangers qui connaissent parfaitement la structure économique du pays, de l'annonce de 4 milliards de dollars hors hydrocarbures pour l'année 2021. Le bilan officiel de Sonatrach 2020 donne 2 milliards de dollars des dérivées d'hydrocarbures avec une perspective de plus de 2,5 pour 2021 et si l'on ajoute les semi produits le montant dépasse les 3 milliards de dollars restant aux produits à valeur ajoutée concurrentiel moins de 1 milliard de dollars. Par ailleurs, le ministère du commerce pour plus d'objectivité ne doit pas donner que la valeur, certains produits comme les engrais ayant connu une hausse entre 30/40% sur le marché mondial en 2021, mais également le volume exporté (kg, tonne etc.) afin de voir s'il y a eu une réelle dynamique d'exportation de certaines entreprises, dresser la balance devises en soustrayant les matières importées en devises, ainsi que les exonérations fiscales et certaines subventions comme le prix de cession du gaz cédé à 10/20% de la cotation sur le marché international pour certaines unités exportatrices fortes consommatrices de gaz. En réalité avec les dérivées d'hydrocarbures les recettes en devises pour 2021 représentent entre 97/98% où en ce mois de décembre 2021, Sona-



trach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach

2.-Concernant le solde éventuellement positif en 2021 de la balance commerciale, elle a une signification limitée, avec le nombre de projets bloqués dont la réalisation aurait donné un déficit de la balance commerciale fin 2021, en plus de la restriction drastique des importations des entreprises dont le taux d'intégration en 2021 ne dépasse pas 15% accentuant le processus inflationniste et la sous utilisation des capacités de la majorité des unités publiques et privées à peine 50%, ayant assisté à une paralysie de l'appareil de production entre 2020/2021, sans compter les nombreuses pénuries et le carnaval de l'importation des voitures dossier qui traîne en longueur devenu politique qui en réalité échappe au Ministère de l'Industrie, et devant prendre en compte la balance de paiements dont les sorties en devises des services qui ont fluctué entre 10/11 milliards de dollars par an entre 2015/2019. Le ministère du Commerce pour se prémunir contre les fraudes tant dans le cadre du commerce intérieur, l'intégration de la sphère informelle qui selon les données du président de la République canalise entre 6000 et 10.000 milliards de dollars que du commerce extérieur, l'on doit s'attaquer à l'essence, c'est-à-dire la gouvernance par la lutte contre le terro-

risme bureaucratique et la réforme du système financier, toutes ses structures, douane, fiscalité, domaine, banques qu'aucun ministre des Finances depuis l'indépendance politique n'a pu réaliser étant un enjeu énorme de pouvoir. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui, l'ayant constaté vers les années 1980/1983 en tant que haut magistrat et directeur général des études économiques à la Cour des comptes ayant été chargé du contrôle du programme anti-pénurie où j'avais suggéré la mise en place d'un tableau de la valeur, qui n'a jamais vu le jour car s'attaquant à de puissants intérêts rentiers, nécessitant la mise en place d'un système d'information reliés aux réseaux internationaux permettant des interconnexions, ministères des Finances (banques-douanes-fiscalité), les ports/aéroports et les entreprises publiques/privées pour lutter contre les trafics de tous genres, produits de mauvaises qualités ou périmés.

En conclusion, le véritable patriotisme implique un devoir de vérité, loin des discours autosatisfaction de courtisans en contrepartie d'une rente avec des replâtrages conjoncturels s'assimilant à une fuite en avant alors que l'Algérie possède toutes les potentialités de sortie de crise, sous réserve de s'attaquer à l'essentiel, la gouvernance centrale et locale.

Et se pose cette question : pourquoi le ministère du Commerce donne des informations brutes, d'une signification opérationnelle limitée sur les exportations hors hydrocarbures ? La vision purement monétariste, sans visions stratégiques de relance de l'économie, afin de préserver les réserves de change ne peut que conduire à la paralysie avec de graves incidences sociales et sécuritaires.

Il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de lois, de codes, de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution. Dans un monde caractérisé par la libéralisation des mouvements de capitaux, par la transition numérique et énergétique (devant mettre en place une fiscalité écologique spécifique), les défis de l'Algérie, impliquent de définir les priorités stratégiques et avoir une nette volonté politique pour mettre en œuvre la bonne gouvernance et les réformes structurelles nécessaires. devant concilier la concertation, l'efficacité économique au sein d'une économie ouverte et la nécessaire cohésion sociale.

INFO EXPRESS

**Tiaret
Dix-neuf blessés dans un accident de la circulation à Melakou**

Dix-neuf étudiants âgés entre 17 et 46 ans, ont été blessés, suite au dérapage et au renversement d'un bus des étudiants, survenu ce mardi aux environs de 3 heures 26 minutes du matin, au niveau de la route nationale numéro 14, dans son tronçon reliant la commune de Melakou à celle de Tiaret, chef-lieu de wilaya, selon le capitaine Boukhari, chargé de la cellule de communication près de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret. Selon notre interlocuteur, le conducteur du bus de marque «Higer» en direction de Tlemcen, aurait perdu le contrôle de son véhicule au niveau d'un virage avant de se renverser. Parmi les blessés, quinze traumatisés et quatre autres présentent de diverses blessures. Des premiers soins ont été prodigués aux blessés avant d'être évacués à l'hôpital Yousef Damerджи de la ville de Tiaret. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer avec exactitude les circonstances exactes de ce drame ayant failli être fatale.

N. Malik

Mostaganem

Le rôle de l'administration dans l'accompagnement des investisseurs

Le Médiateur de la République, Brahim Merad a réaffirmé mardi à Mostaganem que le rôle de l'administration est de faciliter l'investissement et d'accompagner les investisseurs dans le cadre de la nouvelle dynamique économique, initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Animant un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, Brahim Merad a souligné que cette nouvelle dynamique permettra la création d'emplois et de richesses profitables aux communes et aidera à l'insertion économique.

«Il s'agira de faciliter la mission des investisseurs en les orientant et en accompagnant leurs projets dans divers domaines», a-t-il souligné. L'organe de médiateur de la République a souligné M. Merad contribue à cette facilitation en aidant les investisseurs à signaler leurs préoccupations et à les suivre jusqu'à leur prise en charge de manière permanente et définitive, ce qui permettra d'améliorer les conditions d'investissement et d'améliorer le climat des affaires et de leur permettre de jouer leur rôle économique. Il a également affirmé que le président de la République envisage de re-



lancer toutes les capacités nationales inexploitées et les utiliser pour développer l'économie nationale, réduire la facture des importations, doubler les capacités d'exportation et restaurer la confiance entre les jeunes et les institutions de leur pays. «Cette démarche crédible vise un changement de la situation et nécessite de l'apport de tous pour dégager des solutions redynamisant l'économie nationale et permettre aux projets en suspens ou en

arrêt d'entrer en phase d'exploitation», a-t-il ajouté. Dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, le médiateur de la République a visité le bateau touristique «Zina Beach» dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, avant d'écouter les différentes préoccupations soulevées par les investisseurs dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le foncier, le rééchelonnement des crédits bancaires et d'autres difficultés administratives. Le coût de réalisation de ce projet dans sa première phase s'est élevé à 5,2 milliards de DA qui a été temporairement mis en service dans les années 2018 et 2019 avant de faire face à plusieurs difficultés administratives et financières

qui ont empêché la réalisation de la deuxième mais aussi la troisième phase, qui permettront la création d'environ 1000 emplois permanents, selon les explications fournies. Dans la zone industrielle de la commune de Mesra, le médiateur de la République a inspecté le complexe industriel Sidi Ben Dhiba, spécialisé dans la production d'équipements électriques et d'énergie renouvelable. Il a également mis en service un réseau d'alimentation électrique au profit des investisseurs du bassin du lait, inspecté un projet de pépinière agricole et s'est enquis de l'évolution des travaux d'aménagement des zones industrielles Bordjia 1 et 2. ■

Ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beïda Instructions pour une réalisation du projet

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a donné, lundi à Alger, des instructions à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires permettant la réalisation, dans les plus brefs délais, du projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beïda programmé lors de la réunion du gouvernement tenue dans cette wilaya, selon un communiqué du ministère. En application des décisions prises lors de la réunion du gouvernement tenue dimanche à Khenchela permettant de lever le gel sur le projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beïda sur une distance de 50 km, le ministre des Transports a tenu, lundi, une réunion en présence des cadres du ministère et de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, ANESRIF, précise le commu-



niqué. M. Bekkai a donné des «instructions fermes» pour la prise en charge optimale de ce projet et sa réalisation dans «les plus brefs délais». Le ministre des Transports a également appelé le directeur de l'Anesrif à «préparer un dossier complet» sur ce projet et de «le programmer en urgence pour étude vu son importance

dans le désenclavement de cette wilaya et la création d'une dynamique aux volets économique et social». A rappeler que le gouvernement a consacré, dans sa réunion tenue dimanche à Khenchela, une enveloppe de 113 mds DA pour le parachèvement du programme complémentaire de développement de cette wilaya. ■

Brève

**Sidi Bel-Abbès
Un homme meurt suite à un accident de la circulation**

Un homme âgé de 42 ans a trouvé la mort sur le coup lors d'un accident de la circulation, survenu sur le chemin de wilaya n°78, reliant la commune de Sidi Ali Boussidi à

celle de Lamtar, rapporte un communiqué de la cellule de la Protection civile de Sidi-Bel Abbès. Un véhicule touristique aurait dérapé pour entrer en collision avec un gros arbre. Le choc terrible observé sur l'état du véhicule, totalement endommagé de l'avant et du côté du conducteur, a causé la mort subite d'un des voyageurs pendant que son compagnon s'en est sorti avec des blessures. L'intervention des éléments de l'unité secondaire de la daïra de Sidi Ali Boussidi a permis d'évacuer le blessé pour des soins utiles et la dépouille au service de la morgue, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Échapper à un enfer pour se jeter dans un autre

Pourquoi les Ghazaouis meurent en mer pour être libres ?

«Beaucoup de jeunes Palestiniens risquent leurs vies en mer ou sont contraints à rester dans les limbes sans fin d'un camp européen, tout cela pour échapper à la monstruosité qu'est le blocus de Ghaza», écrit Muhammad Shehada.

Dimanche 14 novembre au matin, des Gazaouis de toutes les tendances politiques et de tous les milieux ont déferlé sur la maison d'Ayman Abu Rujaiyla à Khan Younis pour suivre les funérailles de son fils Anas.

Le corps d'Anas, pleuré comme «martyr» a été rejeté sur le rivage de la Turquie le 9 novembre. Deux jours plus tôt, le corps de son voisin, Abu Adham al-Farra, un mari et un père, avait été découvert de même sur une plage turque.

Les deux hommes avaient embarqué le vendredi précédent sur un canot impropre à la navigation sur mer et sans compas depuis Bodurm, en Turquie, avec neuf autres Gazaouis, espérant atteindre l'île grecque de Cos et y demander asile. Leur bateau a chaviré à mi-chemin et les passagers se sont égarés en mer dans l'obscurité, luttant pour leur vie jusqu'à ce que trois d'entre eux se noient. Les autres ont été capturés par les autorités turques.

Le seul désir des trois victimes était de vivre ; ils sont morts tout en essayant désespérément de trouver un moyen d'existence pour eux-mêmes et leurs familles. Le public gazaoui a été choqué jusqu'aux tréfonds par un court enregistrement audio de l'un des survivants, Yahia Barbakh. D'une voix angoissée et en panique, il disait à sa mère qu'ils étaient en train « de se noyer en mer depuis deux heures », pendant lesquelles il a vu, impuissant, son voisin et ami Abu Adham mourir devant ses yeux.

« Abu Adham est mort. Il s'est noyé, maman ... Les poissons l'ont dévoré ... Il est parti ... Dis-le à sa famille », a-t-il dit. La peine et l'angoisse dans la voix de Yahia ont résonné profondément dans la population assiégée de Gaza. Des foules géantes se sont rassemblées aux funérailles d'Anas parce que la plupart des jeunes Gazaouis peuvent facilement s'identifier à son histoire tragique. Ils sont intimement familiers avec le désespoir qui a poussé ces 11 demandeurs d'asile à risquer leur vie sur un canot impropre à la navigation en mer pour échapper à la gueule du requin en lequel le blocus d'Israël a transformé Gaza.

Bien que faisant partie des populations les plus éduquées de la région, la jeunesse de Gaza a été privée d'avenir et rendue inemployable par 15 ans de siège israélien draconien, ponctué d'attaques militaires périodiques qui ont compromis l'économie de l'enclave et broyé son infrastructure.

Les Nations Unies estiment que le blocus d'Israël a coûté à lui seul à Gaza plus de 16,7 milliards de dollars [14, 5 milliards d'euros] entre 2007 et 2018 (plus que le PIB entier de la Palestine, qui est de 15,56 milliards de dollars). Les restrictions et les sanctions arbitraires d'Israël sont aggravées par le ciblage israélien répété des installations écono-



miques et de l'infrastructure vitale de Gaza, les deux ayant eu des conséquences désastreuses sur les moyens d'existence et la force de travail de la population.

Atteignant 44,7%, les taux de chômage vertigineux de Gaza sont parmi les plus élevés au monde, deux-tiers des femmes et des jeunes étant sans emploi. Les taux de pauvreté de Gaza, sans précédent, indiquent aussi un désastre humanitaire, où 80% de la population est dépendante des aides.

Cela s'ajoute à une longue liste de crises causées par l'homme, comme les pénuries d'électricité pour plus de la moitié de la journée, des niveaux de contamination de l'eau approchant des 97%, sans mentionner le risque de perdre sa vie à chaque seconde dans une frappe aérienne, une attaque de drones ou des tirs de l'artillerie.

C'est pourquoi la jeunesse gazaouie meurt littéralement d'échapper au siège draconien d'Israël qui a transformé l'enclave en un taudis inhabitable. C'est pourquoi onze Gazaouis ont choisi de tenter leur chance sur ce que les Palestiniens appellent un « bateau de la mort » et de reprendre leur destin en mains plutôt que de continuer à mourir lentement à Gaza.

Dans les camps de fortune en France près de Calais et de Dunkerque, des migrants s'enterrent, attendant leur chance pour se précipiter à travers la Manche, malgré les morts d'au moins 27 personnes cette semaine...

Le gouvernement israélien tuant toute chance à Gaza de développement ou même d'une survie basique, les choix qui restent à cette jeunesse sont soit de se noyer en mer, soit de se noyer dans

les dettes, le désespoir, le besoin et le manque. Un telle traversée n'est pas bon marché. Comme un nombre croissant de jeunes Gazaouis désespérés, les victimes de ce bateau de la mort ont voyagé vers la Turquie avec un visa touristique qui coûte à peu près 200 dollars [176 euros] à Gaza. Certains paient ensuite de 500 à 1200 dollars [450 à 1100 euros] de plus aux Egyptiens comme pot-de-vin pour être autorisé à quitter Gaza plus rapidement, et après cela, des centaines de dollars sont payés dans des navettes et des avions pour atteindre la Turquie. Ces chiffres sont astronomiques si on les met en rapport avec l'économie dégradée de Gaza et la jeunesse à court d'argent, dont les familles vendent d'ordinaire beaucoup de ce qu'elles possèdent et empruntent lourdement de l'argent pour financer ce voyage.

Anas, par exemple, a été coincé en Turquie pendant 11 mois, incapable d'obtenir un permis de résidence qui lui aurait permis de trouver du travail. Il vivait sur de maigres transferts d'argent emprunté par sa famille à des amis et à des voisins. Il a eu ensuite à payer 1500 dollars [1300 euros] à des passeurs pour être autorisé à embarquer sur le canot qui a pris sa vie. Sa famille, le cœur brisé, est maintenant abandonnée avec la souffrance de perdre un être cher et l'angoisse d'être confrontée à des dettes importantes à rembourser pour l'argent qu'ils ont emprunté en espérant l'envoyer en Europe.

Ce qui est encore plus poignant est le fait qu'Anas et ses amis ne voulaient pas quitter Gaza, mais se sentaient contraints à le faire. Dans un ancien enregistrement de Yahia, il dit à sa mère tout en pleurant qu'il se sentait « brûlé

vif » dans sa tentative d'évasion. « Je veux retourner à Gaza, O Dieu ! Je le jure. Gaza est mieux pour moi », disait-il.

Si ces jeunes Gazaouis avaient eu même la moindre apparence d'une vie normale à Gaza ou la moindre chance de se garantir le plus petit minimum vital, ils ne seraient jamais partis. Alors qu'ils risquaient leur vie, les passagers de ce canot de la mort savaient probablement que même s'ils avaient réussi à atteindre la Grèce, cela aurait été loin de conduire à une fin heureuse pour leur histoire.

Dans les dernières années, les pays de l'UE comme la Grèce, Malte et l'Italie sont devenus de plus en plus inhospitaliers et hostiles vis-à-vis des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le gouvernement grec a été accusé d'adopter les refoulements et la violence contre les demandeurs d'asile, en tant que politique de facto aux frontières. Ceux qui réussissent à traverser sont ensuite placés indéfiniment dans des camps peu sûrs et des centres de détention en attendant que leurs demandes soient traitées. Les conditions dans la plupart de ces camps sont consternantes, c'est le moins qu'on puisse dire, les migrants y souffrant de surpopulation, d'un accès inadéquat à de la nourriture, à de l'eau courante ou à l'hygiène de base.

C'est pourquoi il devrait être très révélateur des conditions actuelles de vie à Gaza que le blocus ait réduit les rêves et les aspirations d'une génération entière à être indéfiniment coincée dans un camp en Grèce. Cette monstruosité doit se terminer immédiatement et sans condition.

JOURNÉES DU COURT-MÉTRAGE

AL KALIMA AL AKHIRA DE YUCEF BENTIS DÉCROCHE LE 1^{ER} PRIX

Le court-métrage «Al Kalima Al Akhira» (Le dernier mot) du réalisateur Youcef Bentis de la wilaya de Relizane a décroché, lundi après-midi à Constantine, le premier prix de la 2e édition des Journées constantinoises du court-métrage, organisées par la Maison de la culture Malek Haddad.

Le deuxième prix a été attribué au film «Djamila» du metteur en scène Abderrahmane Harrat de Annaba, alors que le troisième prix a été obtenu par «Ikhoua» (Frères) du jeune Moncef Zouied de Bouira. Le président du jury, le réalisateur Mohamed Hazzourli a salué, au cours de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, la qualité de la plupart des 22 œuvres en compétition durant cette 2ème édition du court-métrage, appelant les jeunes talents à pratiquer dans les détails «le métier de réalisateur dans tous ses aspects et à ne pas abuser des technologies modernes». Des récompenses financières allant de 20.000 à 50.000 DA ont été attribuées aux trois lauréats, lors de cette cérémonie marquée par un hommage rendu aux artistes et réalisateurs, Amel Himer, Djallel Chanderli, Antar Hellal, Djamel Dekar, Ali Aissaoui, Noureddine Bechekri et Omar Rabia, présents à la manifestation.

Ouverte samedi à la Maison de culture Malek Haddad, la 2e édition des Journées constantinoises du court-métrage a été lancée avec le film «Layla qabla al moudaharate» (Une nuit avant les manifestations) du réalisateur Karim Belfassi et s'est poursuivie pendant trois jours avec la projection de 21 autres courts-métrages abordant pour la plupart la Révolution algérienne et les affres du colonialisme.

R.C.

Période ottomane

Débat sur le rôle des voyageurs européens dans la préparation des invasions

Les participants à la rencontre internationale sur «L'Algérie à l'époque ottomane à travers le regard des voyageurs maghrébins et européens (1519-1830)», ouverte lundi à Oran, ont mis en exergue le rôle joué par les voyageurs européens dans la préparation des campagnes militaires françaises et espagnoles contre l'Algérie.

Les participants à cette rencontre scientifique, abritée par l'université Oran1 «Ahmed Ben Bella», ont indiqué que les voyages européens étaient l'un des épisodes du conflit entre les mondes musulman et chrétien, dans le cadre des croisades sur l'Orient pour tenter de pénétrer et d'occuper le monde musulman avec une focalisation sur l'Algérie. A ce propos, le Dr Ahmed Renima, du département d'histoire de l'Université d'Oran1, a présenté une intervention intitulée «les voyageurs européens vers l'Algérie : un outil



de pénétration et de domination». Le conférencier a indiqué que les voyageurs européens en Algérie étaient pour la plupart en mission officielle, encadrée par les autorités royales et papales, dans une stratégie d'affaiblissement de l'Algérie à l'époque ottomane, considérée comme une source de menace pour l'Europe. Il a ajouté que ces campagnes sous couvert scientifique, «mais renfermaient en fait d'autres missions puisque ces voyageurs fournissaient des rapports détaillés pour être exploités dans les opérations de pénétration, qui ont pris fin avec l'occupation de l'Algérie en 1830».

Il a ajouté que l'Algérie à

l'époque ottomane a été le théâtre de campagnes militaires européennes répétées, avant l'invasion française, en particulier française et espagnole pendant plus de trois siècles.

De son côté, le Dr Hamid Aït Habbouche, de la même université, a évoqué le livre «Description de l'Afrique» du voyageur Hassan El-Wazzane, dit «Léon l'Africain», et son importance dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie au début du 16e siècle. Il a noté que cet ouvrage fournissait une description scientifique et précise de nombreuses questions concernant les coutumes et la nature des tribus africaines, ainsi que des observations sur les res-

sources naturelles et le climat du continent.

Le même intervenant a souligné que l'ouvrage, traduit dans diverses langues européennes, était utilisé à l'époque par les occidentaux pour dessiner des cartes de l'Afrique et livrait des secrets de l'Afrique et les clés de son occupation.

Pour sa part, Dr. Amel M'hamed El-Djabbou El-Kadhafi de l'Université de Benghazi (Libye) a évoqué les motivations religieuses et scientifiques des voyageurs maghrébins, soulignant l'importance de ces voyages dans la consolidation des relations entre les peuples du Maghreb et du Machrek arabes.

Au cours de la deuxième journée de la rencontre, plusieurs interventions seront présentées pour aborder les modèles de connaissance dans les récits de voyage algériens, la valeur scientifique des voyages dans l'écriture de l'histoire nationale, les conditions sociales, économiques, culturelles et scientifiques du pays durant la période ottomane, ainsi que d'autres questions liées aux voyages.

Cette rencontre internationale de deux jours enregistre la participation de chercheurs de différentes universités du pays, de Libye, Tunisie, Qatar et de France, rappelle-t-on.

R.C.

Cinéma

Décès du directeur de la photographie Smaïl Lakhdar-Hamina

Le directeur de photographie Smaïl Lakhdar-Hamina, qui a collaboré à la production de nombreux films algériens à succès, est décédé mardi à Alger à l'âge de 78 ans, a-t-on appris auprès de l'association «lumières». Le nom de Smaïl Lakhdar-Hamina figure dans les génériques de nombreux grands films algé-

riens dont «Hassan Terro» réalisé par son frère Mohamed Lakhdar-Hamina en 1968, «Omar Gatlato» (1976) et «L'homme qui regardait les fenêtres» (1978) de Merzak Allouache, «Le refus» de Mohamed Bouamari (1982) ou encore «Les folles années du Twist» de Mohamed Zemmouri (1982). En 1988 il a également

assuré la direction photo du film «Camp de Thiaroye», une production sénégalaise coréalisée par Ousmane Sembène et Thierno Faty Sow sur le retour des tirailleurs sénégalais de la seconde guerre mondiale et leur refus du système coloniale. Plus récemment Smaïl Lakhdar-Hamina a collaboré avec Nadia

Cherabi sur le film «L'envers du miroir» (2007) puis avec le jeune réalisateur Nacim Kheddouci sur son court-métrage «Créneaux» en 2009.

Smaïl Lakhdar-Hamina a été inhumé, hier, mercredi au cimetière de Ben Aknoun à Alger, selon l'association «lumières».

R.C.

Rencontre nationale sur Cheikh Bouâmama à Naâma Symbole de la résistance populaire

Les participants à la rencontre nationale sur le symbole de la résistance populaire, Cheikh Bouâmama, ont souligné dimanche à Naâma au terme de leurs travaux l'importance d'intensifier les recherches académiques et scientifiques en vue d'élaborer une documentation sur les exploits et le combat de cette figure emblématique de la résistance populaire à la colonisation française et en faire une référence historique. Les recommandations ont été centrées sur l'appel à coopérer entre les historiens et les conservateurs de manuscrits historiques des zaouïas, notamment les descendants de cette figure historique, ainsi que la collecte de témoignages oraux documentés pour soutenir les efforts de recherche académique en vue d'écrire l'histoire de la résistance de Cheikh Bouâ-

mama dans le Sud-ouest du pays. Les participants à cette rencontre, animée par des chercheurs et des universitaires, ont insisté sur le recueil des communications présentées lors des travaux afin qu'elles servent de références pour approfondir les recherches et les études sur cette figure historique et les résistances populaires en général. Les recommandations ont également porté sur l'accompagnement et la valorisation de recherches historiques sur certains aspects liés au parcours soufi de cheikh Bouâmama et le rôle joué par les zaouïas dans la lutte contre la présence coloniale dans la région du sud algérien. La rencontre, de deux jours, coïncidant avec la commémoration du 61e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a été l'occasion de

faire la lumière sur un aspect important de l'histoire de la résistance populaire liée aux exploits de cette personnalité, dont la lutte a eu lieu en 1881 dans le Sud-ouest de l'Algérie face à l'expansion coloniale française. Cette rencontre a permis de mettre en lumière le rôle de la zaouïa soufie fondée par Cheikh Bouâmama dans la région de Meghrar Tahtani en 1876, et l'étendue de sa contribution dans le renforcement de la relation spirituelle entre les tribus. Les différents apports intellectuels, lors de cette rencontre, ont souligné que la résistance de Cheikh Bouâmama vient en complément à celle initiée par l'Emir Abdelkader et approfondie par la résistance des Ouled Sidi Cheikh et des révolutionnaires d'Inguer, des Deghamcha, dans les régions du Touat et de Gourara.

Les participants à la rencontre ont évoqué les répercussions sur le terrain de la résistance de Cheikh Bouâmama et sa stratégie militaire qui a entravé les projets coloniaux français dans le Sud-ouest du pays, soulignant qu'il s'agissait de «l'une des résistances populaires les plus violentes au cours du 19e siècle après la résistance de l'Emir Abdelkader». La rencontre a mis en exergue le fait que la résistance de Cheikh Bouâmama ait révélé la faiblesse des troupes coloniales à l'affronter, malgré les restrictions du Makhzen à son égard et l'inaction et la complicité de ce dernier avec l'ennemi français, qui a dû rechercher des solutions politiques pour l'étouffer.

R.C.

AG électorale de la LFP

La candidature de Medouar acceptée, le dossier d'Arab rejeté

→ La Commission de candidatures a accepté le dossier d'Abdelkrim Medouar pour le poste de président de la Ligue de football professionnel (LFP), alors que celui d'Azzedine Arab a été rejeté, en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE), prévue le mercredi 22 décembre (10h00) au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), indique mardi l'instance de gestion de football.

Après la clôture de la période de dépôt des candidatures pour la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), fixée du 8 au 12 décembre, deux dossiers ont été déposés dans les délais réglementaires auprès du secrétaire général de la LFP par les candidats Arab Azzedine et Abdelkrim Medouar, pré-



Abdelkrim Medouar ne va pas lâcher la LFP si facilement.

(Photo : D. R.)

sident sortant de la LFP.

A cet effet, la liste du candidat Medouar Abdelkrim a été acceptée pour le poste de président de la LFP ainsi que pour les postes des membres du bureau exécutif qui sont : Benlakhder Mourad, représentant de la JS Saoura, Benaissa Abdellah, représentant de l'US Biskra, Kabir Lamine, représentant des entraîneurs, Benayada Abdelkader, représentant des joueurs.

Les membres suppléants de la liste de Medouar sont : Meliani Rachid, représentant du WA Tlemcen, Bouzit Abdellah, représentant de la JS Kabylie et Touami Rabeh, représentant du RC Arbaâ. Concernant la liste du candidat

Aarab Azzedine, mandaté par le club du NC Magra, son dossier a été rejeté par la commission de candidatures qui a constaté que le club du NC Magra a délivré deux mandatements pour Bennaceur Azzedine et Arab Azzedine.

En plus, Arab Azzedine est actionnaire dans deux SSPA différentes, à savoir l'ES Sétif et le NC Magra, précise la Commission de candidatures qui souligne également que le nom d'Arab ne figure pas parmi les membres du conseil d'administration sur le registre de commerce de la SSPA NC Magra.

Pour les postes des membres du bureau exécutif, les candidatures rejetées sont celles de : Arab Ahmed (manque mandatement du club USM Alger), Damerdji Kamel, représentant du club O. Médéa (documents non signés et non datés), Khedis

Sidahmed Chafik, représentant des joueurs (dossier incomplet). Pour les membres suppléants, les dossiers rejetés sont : Madi Aymen, représentant des joueurs (documents non signés et non datés), Bensegghir Laid, représentant des entraîneurs (dossier rejeté du fait qu'il ne remplit pas les conditions édictées par l'article 23 des statuts de la LFP), Bennaceur Hadj, représentant du club MC Oran (manque de justificatif de la qualité de membre du Conseil d'Administration et mandatement non signé par le président du Conseil d'administration).

La commission de recours recevra les éventuels recours mercredi et jeudi de 9h à 17h. Elle étudiera les recours jeudi, avant de publier sur le site de la LFP, la liste définitive des candidats retenus le même jour.

Coupe Arabe

La qualification de l'Algérie risque d'accélérer la dissolution de la sélection marocaine A'

→ L'élimination de la sélection marocaine A' par l'Algérie, en quart de finale de la Coupe arabe de football - FIFA/2021, devrait laisser des séquelles au sein de la Fédération marocaine, avec comme conséquence directe: la dissolution de sa sélection et la mise en congé du staff technique, a révélé le site Sport 07.ma relayé par d'autres médias locaux.

Selon la même source, une réunion d'urgence sera tenue par le bureau exécutif de la Fédération marocaine de football (FRMF), après le retour de son président Faouzi Lekjaa de Doha, au Qatar, pour prononcer la décision officielle de dissoudre l'équipe locale A', après son élimination en quart de finale de la Coupe arabe, par la sélection nationale algérienne aux tirs au but (5-3), après la fin du match (2-2).

La presse marocaine a révélé que le président de la FRMF n'a pas digéré la «décevante» performance de l'équipe dirigée par l'entraîneur Housseyn Ammouta, sortie par la petite porte, d'autant plus qu'elle est détentrice du

titre arabe et était grande favorite pour conserver son sacre. L'élimination de l'équipe marocaine A' a levé le voile sur les moyens logistiques mis à disposition de l'équipe afin de revenir avec le titre et sur «les gros moyens consacrés à la préparation de cette équipe, ce qui a pénalisé les clubs locaux, en mettant en veilleuse le Championnat pour permettre aux joueurs sélectionnés de rejoindre la sélection lors des multiples stages et matches d'application organisés», a précisé la presse marocaine, ajoutant que l'équipe a participé à la compétition arabe avec un groupe expérimenté, mais qui a déçu.

Sur un autre plan, reconnaît la même source, «même si la dissolution attendue de l'équipe marocaine était due à son élimination par l'Algérie, le paysage footballistique marocain a mis en relief la force mentale des protégés de l'entraîneur algérien Madjid Bougherra, dont la qualification est bien méritée, acquise surtout grâce à la volonté et à la détermination des joueurs».

JM Oran-2022

Une entreprise internationale sera désignée pour la numérisation de l'édition

→ Le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), prévus l'été prochain à Oran, désignera «dans les prochains jours» une entreprise internationale pour la numérisation de la 19e édition, a-t-on appris mardi du directeur général du COJM, Salim Iles. «Nous avons déjà élaboré un cahier de charge contenant toutes les conditions posées par le Comité international des jeux (CIJM). Nous sommes actuellement en contact avec quatre entreprises internationales spécialisées dans le domaine et ayant une longue expérience en la matière», a-t-il fait savoir. «Nous sommes dans la dernière étape des consultations avant d'opter pour l'une des entreprises candidates. Il s'agit d'une priorité pour nous, vu que la numérisation est la colonne vertébrale dans l'organisation des JM», a-t-il poursuivi.

Le directeur général du COJM a insisté, en outre, sur l'importance des solutions numériques pour une

meilleure organisation de cette manifestation sportive.

Selon l'ancien champion en natation, les jeux «ont tant besoin du numérique pour une meilleure organisation», soutenant que le succès d'un tel événement sportif nécessite les nouvelles technologies.

Les solutions numériques dont a besoin le COJM ont trait, entre autres, à la gestion du contrôle et de la lutte anti-dopage et tout ce qui a relation avec le volet médical de prise en charge des sportifs, à la fiche technique de chaque sportif, à la localisation géographique concernant le transport des sportifs, à l'arbitrage et à d'autres domaines.

Cet aspect figure parmi les volets abordés lors du séminaire des chefs de mission et délégués techniques des fédérations sportives internationales, dont les disciplines sont concernées par les jeux, tenu à Oran samedi et dimanche passés, rappelle-t-on.

EN DEUX MOTS

Manchester City atomise Leeds et se détache

Manchester City a facilement conforté sa place de leader de la Premier League mardi, en écrasant Leeds (7-0) pour la 17^e journée de la Premier League.

Avec 41 points, les hommes de Pep Guardiola ont 4 longueurs d'avance sur Liverpool, qui reçoit Newcastle jeudi, et 5 sur Chelsea, qui accueille Everton.

L'équipe de Marcelo Bielsa reste, elle, 16^e avec 16 points.

Alors qu'un duel Guardiola/Bielsa devrait faire rêver n'importe quel amateur de football, de match, il n'y a pas vraiment eu, à l'Etihad.

Avec le retour de Phil Foden et Kevin de Bruyne dans le onze de départ, la titularisation de Jack Grealish, Riyad Mahrez et Bernardo Silva, City semblait déterminer à exploiter les moindres failles de la défense des Peacocks, parfois friable.

Un cauchemar à vite oublier pour Leeds qui avait pourtant donné du fil à retordre à Chelsea ce week-end (3-2) et qui a encore des matches compliqués qui s'annoncent avec Arsenal à domicile puis un déplacement à Liverpool.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition **PAO La Nouvelle**

République Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.

Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République* Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

JM Oran-2022

Une entreprise internationale sera désignée pour la numérisation de l'édition

le match à suivre

Angleterre

Manchester City atomise Leeds et se détache

football

AG électorale de la LFP

Candidature de Medouar acceptée, le dossier d'Arab rejeté

Mohamed Boumezrag

Le fondateur de l'Équipe de la Liberté

→ **L'ancien joueur et entraîneur Mohamed Boumezrag a toujours été présenté comme étant le grand architecte de la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale qui avait porté haut le drapeau algérien pendant la Guerre de Libération nationale.**



■ Mohamed Boumezrag, l'homme qui a donné naissance à l'Équipe du FLN.

(Photo > D. R.)

Dans la concrétisation de ce projet, chacun des joueurs professionnels qui avait répondu à l'appel de la patrie avait apporté une pierre à l'édifice mais force est de reconnaître que c'est le regretté Mohamed Boumezrag qui en a été le grand initiateur et l'architecte. L'idée de créer cette Équipe de football avait germé dans l'esprit de Mohamed Boumezrag juste après son retour de Moscou (Russie) où il avait pris part aux Jeux de la jeunesse de 1957. Mohamed Boumezrag a été discret, et son premier contact fut avec Mohamed Maouche avec qui il avait exposé son projet. A partir de là, ils ont commencé à se voir régulièrement, chaque mercredi au café du Luxembourg à Paris, afin de tout mettre en place.

Mohamed Boumezrag a joué au poste d'inter droit au Girondins de Bordeaux, mais il a terminé sa carrière comme entraîneur-joueur à l'Union sportive du Mans entre 1943-1945 puis au SC Colmar, mais il est surtout connu pour avoir été le fondateur de l'Équipe de la Liberté, une formation de football qui était dans la clandestinité et en exil à Tunis (1958) pendant la lutte de l'Algérie pour son indépendance, celle que l'on a surnommé le Onze de l'indépendance. Mohamed Boumezrag a mis en exécution son projet, aidé par son camarade Mokhtar Arribi ainsi que Mohamed Maouche. Mohamed Boumezrag a porté les couleurs du FC Blida, du GS Orleanville (actuellement Chleff) du MC Alger, du FC Valenciennes, du SC Colmar, du FCO Charleville, du Red Star, des Girondins de Bordeaux, de l'US Mans puis du SC Colmar. C'était un milieu de terrain au grand talent, très technique. Boumezrag connaissait les rouages du football français puisqu'il était directeur de la sous division régionale algérienne de la Fédération française de football, et avant la création de l'Équipe de la Liberté, il y avait la formation de l'équipe de l'ALN, un an avant la formation de l'équipe du FLN. Deux anciens joueurs et entraîneurs algé-

riens ont décidé de former à Tunis la première sélection qui allait représenter l'Algérie. Il s'agit de Ahmed Benelfoul et Habib Draoua. En 1956, l'équipe est formée, et en mai 1957, la formation de football est approuvée par le Front de libération nationale et décide qu'elle représentera l'Armée de libération nationale vue qu'il y a des joueurs qui sont venus du maquis. Cette formation est composée, essentiellement, de joueurs amateurs évoluant en Algérie et en Tunisie. Entre mai 1957 et avril 1958, elle dispute de nombreux matches au Maghreb ou encore au Proche-Orient pour soutenir la cause indépendantiste d'un pays colonisé. On lui attribue 42 victoires. Cette sélection va donner naissance, une année plus tard, à la formation de l'Équipe de la Liberté.

Planification

A l'automne 1957, les dirigeants du Front de libération nationale décident de bâtir une équipe nationale algérienne de football afin de promouvoir l'indépendance de l'Algérie dans d'autres pays et selon le FLN, le sport peut être exploité pour l'indépendance de l'Algérie comme cela a déjà été fait dans le secteur militaire syndical, étudiant ou culturel, en créant des organisations ou des syndicats autonomes et musulmans. Cette dynamique a pour but de prouver que le pays peut se développer seul sans aide extérieure, et ainsi influencer positivement sur le moral du peuple algérien. De plus, afin d'établir une équipe de football capable de se confronter aux meilleures équipes du monde, il semble nécessaire qu'elle se

compose de joueurs professionnels selon les membres de la direction du FLN, et ceci, afin de contrer la tentative de la France de se garantir une hégémonie culturelle dans ses colonies. Et pour cela, le communiqué du FLN du 13 avril 1958 souligne aussi l'importance d'une équipe performante sur le plan international pour l'émergence d'une «Identité Algérienne» et il qualifie ses joueurs de patriotes prêts à tout sacrifier pour l'indépendance de leur Nation et les présentent comme un exemple de courage pour les jeunes algériens. Cette tâche de sélection des joueurs est attribuée à Mohamed Boumezrag qui est directeur au sein de la FFF, et politiquement, il est chargé par Mohamed Allam de préparer et garder secrète cette équipe pendant la phase de planification.

Le Front de libération nationale peut aussi s'assurer de recruter un bon nombre de joueurs algériens professionnels en France du fait que ces derniers versent, périodiquement au FLN, la taxe révolutionnaire qui peut aller jusqu'à 15% du salaire perçu. Pour des raisons de sécurité, Mohamed Boumezrag rend personnellement visite à chaque joueur pro-Algérien admissible dans l'Équipe du FLN. Il établit des contacts amicaux avec eux avant de leur faire subir une pression morale. Dans tous les cas, ces joueurs qui s'acquittaient de la taxe révolutionnaire n'ont pas à craindre des représailles s'ils refusent de rejoindre l'Équipe de la Liberté comme le font par exemple Salah Djebaili et Kader Firoud (Nîmes Olympic) Ahmed Arab (Limoges) ou encore Mahi Khenane (Stade Rennais).

L'équipe du FLN surnommée aussi le Onze de l'indépendance est une formation constituée principalement de footballeurs professionnels qui évoluent en France métropolitaine avant de rejoindre le mouvement révolutionnaire pour l'indépendance de l'Algérie. Le FLN est là pour l'aider en organisant entre autres des rencontres de football. Cette formation est fondée le 13 avril 1958 et le rôle de cette équipe est avant tout politique pour montrer aux Français de métropole que même des footballeurs professionnels s'impliquent dans cette cause quitte à renoncer à leur statut. Les autorités françaises obtiennent facilement la non reconnaissance de cette équipe par la FIFA. Malgré cette interdiction de jouer, l'Équipe du FLN réalise une tournée mondiale d'environ 80 rencontres, notamment en Europe, en Asie et en Afrique. Ces rencontres de football font connaître à travers le monde la cause algérienne et sa guerre d'Indépendance.

Côté historique, l'opération indépendance commence en football des 1947 avec l'organisation spéciale qui est le bras armé du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques de Messali Hadj et le Comité révolutionnaire d'unité et d'action. De ces deux mouvements est parvenue l'idée d'une guerre d'Indépendance contre la France.

Mohamed Boumezrag et Mohamed Allam ainsi que Arribi Mokhtar et les autres footballeurs pro qui avaient répondu à l'appel de la Patrie pour la noble cause, sont considérés aux yeux du monde entier comme étant les premiers ambassadeurs de la jeune Nation algérienne et les premiers représentants du peuple algérien libre.

Hormis certains voisins comme l'Espagne et l'Italie qui savaient que l'Algérie était en guerre contre la France, le reste du monde n'avait aucune idée de ce qui se passait chez nous. Beaucoup, d'ailleurs, considéraient que l'Algérie n'était qu'un petit département français, et pour cela, l'objectif du FLN était de prouver le contraire, et c'est à notre équipe qu'incombait de prouver le contraire. Le FLN avec Mohamed Boumezrag et chaque membre de cette glorieuse équipe sont pour nous la fierté de notre identité, de notre patriotisme et l'amour du pays qu'ils nous ont donné ! Difficile de les oublier, c'étaient des braves, des gens qui ont tout sacrifié afin que l'Algérie retrouve son indépendance. Bravo, ils sont la fierté de l'Algérie.

Kouider Djouab

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
 ■ Eurosport 2 : coupe de France, Valenciennes - Strasbourg à 21h